

6 mai 1984 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Message de M. François Mitterrand, Président de la République, aux associations européennes de protection de la nature, Paris, dimanche 6 mai 1984.

Je veux encourager, par ce message, l'action que vous conduisez. Il m'importe que les associations construisent aussi l'Europe. Et celles qui sont présentes à Montdauphin dessinent un espace écologique européen, en militant, chacune dans leur spécialité, pour renforcer auprès des citoyens - et aussi des gouvernements - le sens des responsabilités qu'ils ont envers la nature, patrimoine commun dont ils ne sont que les dépositaires.

- Trop souvent, l'environnement et la qualité de la vie sont sacrifiés au vu de calculs économiques à court terme, reportant sur les générations futures la charge, démultipliée parce que tardive, des réparations, et le fardeau des nuisances, qui pèsent presque toujours plus lourdement sur les plus pauvres.

- Les pays d'Europe peuvent gérer ensemble leur patrimoine naturel. Pour eux, la question la plus urgente est celle de la sauvegarde de la forêt, dévastée par les pluies acides.

- La forêt constitue l'une de nos valeurs culturelles communes. Source de développement de nos villages et de nos premières industries, elle est aujourd'hui un bien écologique et économique précieux. L'Europe doit définir d'urgence un plan d'action pour la sauvegarder.

- Plan d'urgence pour la forêt d'Europe, mais aussi pour la forêt des pays pauvres du Sud : la déforestation, cruel appauvrissement de ceux qui sont déjà les plus pauvres, aura des effets irréversibles sur l'équilibre biologique du monde. Les experts de la Communauté `CEE` ont mesuré que chaque année, les dégâts causés par la progression du désert dépassent le total des aides reçues par les régions concernées d'Afrique.

- Consciente de la nécessité d'une lutte coordonnée, la France proposera à tous ses partenaires une conférence mondiale sur les problèmes de la forêt.

Mais je souhaite, qu'au-delà des actions gouvernementales, chaque citoyen puisse se mobiliser, s'il le souhaite, sur un grand projet de solidarité. Je veux parler de l'eau, symbole de vie, si injustement répartie à l'échelle du monde. Il faut inventer de nouvelles formes de coopération, concrètes et directes, permettant à de petites communautés, écoles, villages, villes, associations, groupes de jeunes, collectivités locales, d'entreprendre et de suivre en projet, pour lutter contre la pauvreté en eau des pays du Sud. Une contribution volontaire, calculée sur la consommation en eau de chaque citoyen, pourrait mobiliser les moyens nécessaires.

- Si les associations et les organisations non gouvernementales élaborent un projet en ce sens, je le soutiendrai, en tant que Président en exercice du Conseil des Communautés européennes, auprès des autres pays européens.

- Les associations jouent un rôle irremplaçable de surveillance, d'alerte et d'organisation d'activités et d'échanges. Je les encourage à persévérer.

- La France fera progresser les débats et décisions européennes relatifs aux trois grands domaines concernés par l'environnement : la protection des espaces naturels : la lutte contre les pollutions et l'aide aux pays du Sud.

- Elle le fera, parce que l'air pur, la rivière vivante, l'absence de bruit à la maison comme au travail, constituent non seulement les conditions premières - et trop injustement réparties - de la joie de vivre et de la santé au quotidien, mais aussi les conditions à long terme d'une économie industrielle, urbaine et agricole harmonieuse.